

À l'attention de la Commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Je rédige ce bref mémoire en tant que sinistrée de la tragédie de 2013 ayant perdu sa résidence et son lieu de travail à la suite de l'incendie, et ayant subi de profondes séquelles physiques et psychologiques à long terme dans la foulée des événements.

Pour ma part, je privilégie l'option 3, ou tout autre tracé à l'extérieur de la ville minimisant les répercussions sur le plus grand nombre possible de citoyens.

À mon avis, il est essentiel d'accorder la priorité à la sécurité et à la santé physique et psychologique de la collectivité, c'est-à-dire au PLUS GRAND NOMBRE de citoyens, bien que les réticences de certains soient parfaitement légitimes.

En raison de la pente et d'autres paramètres physiques, le tracé actuel comporte des risques importants pour des citoyens déjà fortement éprouvés par ce traumatisme passé.

Il faut penser à notre avenir et à celui de nos enfants, et pour cela retirer du paysage physique et psychologique la cause première de cette tragédie afin de permettre à Lac-Mégantic de respirer et de REVIVRE enfin!

Merci pour votre attention,

Geneviève Boulanger